



Police Municipale : Manifestation à Montpellier le 4 février

SIPM

accès

aux news

[b]Une partie des policiers municipaux, manifesteront le 4 février prochain devant la préfecture, à l'appel de leur syndicat, l'USPPM.[/b]

Les policiers municipaux, réclament le volet social

Dans un article du 25 janvier 2010, JM WEISS secrétaire de la section police municipale au sein de la FAFPT (La Grande Motte) déclarait au Midi Libre se satisfaire de "petites avancées sociales", c'est en tout cas son point de vue.

Point de vue qui ne semble absolument pas partagé par les autres syndicats, et en tous les cas, pas pour son voisin de LUNEL. En effet, Bernard VELLUTINI, Président de l'USPPM, syndicat majoritaire à LUNEL et dans nombre de postes de l'Hérault ne se satisfait pas des "*mesurettes*" proposées par le gouvernement. Ce constat est partagé par la CGT, la CFTC(SNPM), le SIPM(FPIP) et semble-t-il également par la CFDT.

Ainsi, dans un récent communiqué, appelle-t-il, tous les policiers municipaux du département à manifester à MONTPELLIER, devant la Préfecture, le 4 février prochain de 14h à 16 heures. Ce mouvement de contestation n'est pas local, nous rappelle-t-il, mais national, de nombreuses préfectures étant visées. Devant notre Préfecture, rendez-vous est donné aux policiers de l'Hérault, mais aussi du Gard et du Vaucluse. "*Nous ne pouvons pas manifester devant toutes les Préfectures de France, nous choisissons donc les plus importantes, avant tout, les Préfectures de Région.*"

Les policiers municipaux se plaignent d'être écartées depuis de nombreuses années des mesures sociales, qui s'appliquent pourtant à la Police et à la Gendarmerie nationales, mais aussi aux gardiens de prison, aux pompiers et aux douaniers. Le Président de l'USPPM précise "*c'est d'autant plus injuste, que nous allons de plus en plus faire le travail de sécurité publique jusque là dévolu aux policiers nationaux, et c'est déjà le cas dans de nombreuses communes. Récemment des policiers municipaux, ont échangés des coups de feu avec des gangsters venus attaquer un fourgon blindés. Ils étaient arrivés avant la police d'état. A Toulouse, ce sont les policiers municipaux qui ont sauvé consécutivement deux collègues de la police nationale et une jeune dame, suicidaire, en se jetant dans l'eau glacée de la Garonne. A WOIPPY, nos collègues sont en difficulté après un accident de voie publique. La preuve que les policiers municipaux encourent les mêmes risques, mais aussi les mêmes responsabilités que nos collègues de l'Etat. Pourtant, les gouvernement successifs ne veulent pas nous écouter.*"

Depuis mi-décembre, les policiers municipaux avaient entamé une grève des PV. L'USPPM avait lancé dans un communiqué fracassant un "ULTIMATUM" au gouvernement, rappelant qu'ils avaient le droit de vote, ainsi que leur famille, en référence aux prochaines élections régionales. "*Nous sommes déterminés, nous iront jusqu'au bout, nous avons les policiers derrière nous. Le mouvement durera, après cette manifestations d'autres actions ayant un impact significatif sont prévues*".

Au moins, le décor est planté.
I.S.F.

source : <http://www.come4news.com4news.com/>

Police Municipale : Montpellier - Dépêche et article
A l'appel de l'USPPM , ce sont les policiers municipaux de l'Hérault, du Gard mais aussi du Vaucluse qui se rassembleront devant la Préfecture de Région à MONTPELLIER le 4 février prochain de 14 heures à 16 heures.

Leurs revendications sont sociales. Ils revendiquent la prime de risque obligatoire prise en compte dans le calcul de la retraite, la bonification d'un an tous les 5 ans, la revalorisation générale des grilles indiciaires. L'UNION SYNDICALE PROFESSIONNELLE DES POLICIERS MUNICIPAUX, majoritaire à LUNEL et dans le département, là où elle a son siège, est le premier syndicat de police municipale de France. Il a été créé en 1970. Il fait savoir à la rédaction, que ses revendications sont légitimes, car les policiers municipaux, seraient les seuls à être écartés de ces mesures sociales, alors que les policiers et gendarmes nationaux en bénéficieraient. L'USPPM fait savoir que le mouvement est national et que plusieurs préfectures sont visées.

Le mouvement est suivi

LA CFTC et le SIPM appellent également à la mobilisation. La CFTC estime que plus de 1500 postes sur les 4000 existants font valoir leur mécontentement. La CGT a indiqué de ne pas être satisfaite des propositions gouvernementales, comme la CFDT.

La FAFPT isolée

La FAFPT semble bien isolée dans ce contexte. JM WEISS secrétaire d'une branche de la FAFPT en charge de la police municipale, en poste à la Grande Motte a déclaré dans le Midi-Libre être satisfait des propositions qui rejoignent ses revendications. Dans un communiqué, il n'appelle pas à la mobilisation.

Sa réaction ne semble pas poser problème aux syndicats appelant à la grève "l'impact de M. WEISS sur le paysage de la police municipale nous semble limité" "à part l'Hérault où il semble peut-être connu, nous ne sommes pas sûr qu'il représente beaucoup de vrais policiers municipaux, dans la mesure où il encarte aussi des agents de surveillance de la voie publique" "d'ailleurs l'on se demande s'il représente un syndicat de police municipale, en effet la FAFPT n'est qu'un syndicat généraliste, et la FADPM n'est que départemental" ironise un syndicaliste.

La Police Municipale remplacera-t-elle la Gendarmerie ?

Dans un article du Monde de ce jour, nous apprenons que l'ESSOR, le magazine des Gendarmes, s'était alarmé de leur avenir. Selon l'article, l'ESSOR pense que les militaires dans les communes de 5 000 à 20 000 habitants seraient remplacés par "des commissariats de police municipale". Le Ministère réfute ces allégations.

Pour autant cette position est-elle fantaisiste ?

Pas si on la met en lien avec cette autre information publiée dans le Figaro de ce jour, où Eric Ciotti, Député UMP, réclamait et déposait même un amendement, pour que les Directeurs de Police Municipale ait la qualité d'APJ (agent de police judiciaire) comme la plupart des gendarmes et des policiers nationaux. Cela permettrait aux postes de police municipale dirigée par ces directeurs, d'aller beaucoup plus loin dans les affaires et de permettre aux polices municipales de poursuivre les infractions relevées au lieu de confier l'enquête aux policiers nationaux ou aux gendarmes.

L'article tempore car, les directeurs ne concerne que les grandes communes françaises, là où il n'y a que quarante agents. Sauf que, ce que l'article ne dit pas, c'est que l'on pourrait voir dans un proche avenir, fleurir des directeurs de police municipale un petit peu partout, car il serait discuté en haut lieu, entre les syndicats et le Ministère la suppression du seuil de 40 agents, pour le remplacer par un seuil de 20 agents et/ou 20000 habitants.

Autant dire, que tout cela mis en lumière, nous auront, si les mesures sont adoptées, beaucoup de polices municipales qui auront les moyens matériels de fonctionner comme ou presque une brigade de gendarmerie.

I.S.F.

source : <http://www.come4news.com>